

L'aurOre boréale



D'heureux diplômés entourant leur professeur, Jean-François Deslauriers. C'était la première fois que des cours de secourisme de l'ambulance Saint-Jean, étaient offerts en français à Whitehorse.

◆ Promotion des produits culturels

Des samedis heureux

Cécile Girard

L'isolement culturel dont se plaignent souvent les Franco-Yukonnais est aussi un problème vécu chez les jeunes. C'est dans le but de combler cette lacune que l'Association franco-yukonnaise a mis sur pied «les samedis des jeunes». Les samedis des jeunes est le volet jeunesse du projet de promotion de produits culturels, "Vu, lu, en français bien entendu!"

Les jeunes de huit à douze ans, des classes d'immersion et de l'école française sont invités, deux samedis par mois, à participer à différentes activités. «Je tente le plus possible d'éviter les situations passives» explique Sylvie Binette, la coordonatrice du projet. «En fait, je cherche à faire naître chez eux le goût de lire, chanter, s'amuser en français» continue la jeune femme dont l'enthousiasme est communicatif.

Un samedi classique débute par la visite du marchand distributeur. Ce sont les participants, dont le nombre varie de quatre à six, qui choisissent le livre, la cassette ou le

vidéo qui sera à l'honneur. Le groupe se dirige ensuite vers la salle «Hellaby Hall» qui abrite l'activité. Le déroulement de l'avant-midi s'enclenche rapidement et ils se retrouvent à lire des bandes dessinées, danser, faire du mime, ou écouter des vidéos. «Ils ont toujours de bonnes idées et c'est un véritable plaisir que de me retrouver parmi eux» continue Sylvie. «L'un de mes buts est de leur prouver que ça «swing» en français et ça marche!» dit-elle, visiblement heureuse de la tournure des événements. L'avant-midi se termine généralement par le tirage du livre ou de la cassette utilisés.

En janvier les rencontres devraient avoir lieu à la nouvelle salle communautaire qui sera située près des locaux de l'AFY sur la rue Strickland.

Par ailleurs, la coordonatrice visite aussi les tout-petits. Ainsi elle se retrouve régulièrement à «La Garderie» afin de faire la lecture aux enfants. Ceux-ci rassemblés autour d'elle écoutent dans un silence surprenant, l'histoire de Robin des bois ou de Blanche-Neige.

Le projet se terminera au mois de mai.

◆ Concours d'affiche

Eric Langlois, remporte la palme

Cécile Girard

L'environnement, est maintenant reconnu comme l'une des grandes préoccupations des jeunes d'aujourd'hui. Ainsi lorsque le ministère d'Énergie mines et ressources a organisé un concours national d'affiches sur ce thème, les élèves de l'école Émilie-Tremblay ont répondu avec enthousiasme.

C'est d'ailleurs un étudiant de cette institution qui a remporté la palme au niveau territorial. Éric Langlois, étudiant de 7e année a vu son oeuvre décrocher le premier prix, se classant ainsi premier parmi toute

la sélection reçue au niveau territorial.

«Je m'intéresse beaucoup aux problèmes de l'environnement» a déclaré le garçon, rentrant tout juste d'un fabuleux voyage dans la capitale nationale.

Son dessin qui parlait de la pollution causée par les tuyaux d'échappement des voitures, lui a en effet valu une visite à Ottawa. 11 autres jeunes gagnants venus des quatre coins du pays et représentant toutes les provinces et territoire, étaient aussi au rendez-vous. Le ministre de l'énergie, Jack Epp, était leur hôte pour un

Suite p. 2



Éric Langlois et sa mère Marie-Paule Langlois

Élection au conseil scolaire

Cécile Girard

Le 29 octobre, des élections pour combler un siège au conseil scolaire de l'école Émilie-Tremblay avaient lieu.

Marcel La Flamme a été élu par acclamation, remplaçant Thérèse Lacroix dont le mandat était échu. Mme Lacroix avait choisi de ne pas se représenter.

Le présent conseil est désormais formé de Maurice Albert, André Pinette et du nouvel élu. Marcel La Flamme qui a déjà occupé l'emploi d'agent de développement communautaire et Saskatchewan de l'expérience dans le domaine de l'éducation. Ses précédentes fonctions l'amenèrent à s'impliquer dans l'ouverture d'école, garderie et prématernelle. «L'éducation, c'est l'affaire de tous les citoyens. puisqu'elle nous suit du berceau au cercueil» affirme-t-il d'un ton convaincu.

En février prochain l'équipe entière devra se représenter aux urnes puisque de nouvelles élections auront lieu à travers tout le territoire. On se souviendra que les conseils scolaires actuels sont formés des gens qui siégeaient sur les comités scolaires. La nouvelle loi scolaire leur ayant donné le choix de devenir conseil, la plupart ont opté pour le nouveau statut. Cependant un nombre minime de comités-venant surtout des petites communautés-ont décidé de demeurer tels quels.

Ces nouveaux conseils devront se faire élire par vote populaire lors du 4 février prochain, alors que toute la population yukonnaise sera invitée à se prévaloir de son droit démocratique.

Rappelons que les conseils scolaires pourront au terme d'une année d'existence, faire la demande pour devenir des commissions scolaires.

Enfants à la recherche de Grands-parents

Faire fonctionner une garderie demande une volonté et des efforts de tout instant, de la part des personnes directement impliquées. Faire fonctionner une garderie en milieu minoritaire demande en plus un engagement profond des parents mais aussi de la communauté en général.

Les enfants de notre garderie ont besoin du plus grand nombre de modèles possibles pour mieux s'identifier à la culture francophone. Ces besoins peuvent être comblés par une simple présence à La Garderie durant le dîner, par la lecture d'un conte, le partage d'une expérience ou encore la présentation d'une activité de bricolage.

Cette responsabilité incombe principalement aux parents utilisateurs mais également à tous les membres de notre communauté. Ici, nous nous adressons particulièrement aux personnes âgées, nos grands-papas et grands-mamans d'ici, qui pourraient par leur présence, remplacer, ceux et celles que nos enfants n'ont pas souvent la chance de voir et d'aimer. Nos enfants ont besoin de nous tous pour pouvoir mieux vivre en français et devenir des individus plus complets.

Téléphonez-nous, venez nous visiter, Nous serons toujours heureux de vous recevoir et de vous intégrer dans nos jeux.

La Garderie

situé dans les locaux de l'église pentecôtiste,
à 20 Duke, Riverdale.
Tél.: 668-5727

Groupe d'études sur la formation professionnelle dans le secteur culturel au Canada

Le ministre des Communications, M. Marcel Masse et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Barbara McDougall, ont formé un GROUPE D'ÉTUDES SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR CULTUREL AU CANADA.

Le GROUPE D'ÉTUDES débutera dès la mi-novembre une série de consultations *sur invitation*, d'un bout à l'autre du Canada et vous invite à enrichir sa consultation en leur transmettant vos commentaires écrits d'ici la fin janvier 1991.

Un document de consultation préparé par le GROUPE D'ÉTUDES sur les principaux enjeux de la question de la formation professionnelle est actuellement disponible, sur demande, en écrivant ou en téléphonant à nos bureaux de Montréal:

GROUPE D'ÉTUDES SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR CULTUREL AU CANADA

1981, avenue McGill College, bureau 470
Montréal H3A 2W9
Tél.: (514) 283-2108
Fax: (514) 283-3005

Michelle Rossignol / Peter G. White, co-présidents
Louise Fecteau, secrétaire générale

La mémoire louisiannaise

APF-Lorsqu'Hadley Castille quittera cette terre, c'est tout un pan de l'histoire des Cajuns qui disparaîtra. Heureusement, il nous restera ses chansons, instruments privilégiés d'une culture essentiellement orale.

«Mon grand-père, il y a sept générations, il est venu de France pour s'installer en Louisiane, raconte Hadley de Castille. Il y avait déjà beaucoup de Cajuns là-bas. Depuis 1750 et quelque chose, les Acadiens étaient venus s'y installer. Certains avaient marché pour arriver jusque là.

Quand ils ont vu les bonnes terres, très fertiles, il se sont crus au paradis. Ils sont devenus des fermiers et ils ont appris à chasser et à pêcher. Il y en a toujours qui vivent dans les marais aujourd'hui." »

Les Cajuns, il en reste peut-être 500 000. Ils se concentrent dans le sud des États-Unis, en Louisiane et au Texas. Difficile de savoir combien parlent encore le français. Pourtant selon Hadley, il y en aurait encore pas mal. «La culture cajun était très forte, à chaque fois qu'un nouveau groupe ethnique arrivait, les Cajuns

l'absorbait. C'est ce qui s'est passé avec les Allemands, et même avec les Espagnols, qui étaient là avant nous. C'est pour ça qu'il y a beaucoup de Cajuns qui s'appellent Romero ou Diaz et qui parlent le français».

Bien sûr comme ailleurs en Amérique du Nord, nombreux sont ceux qui, de gré ou de force, se sont laissés assimiler. Ces gens-là se font appeler Leblank (Leblanc) et perdent jusqu'au souvenir même de leurs origines.

Il n'y a pas si longtemps de cela, affirmer son identité de Cajun n'était pas chose facile. Jusqu'en 1968, il était même interdit de parler français à l'école. Hadley Castille se souvient de cette époque où les petits enfants qui désobéissaient devaient porter une pancarte où était écrit en grosses lettres rouges: «I must not speak French».

Quand on lui demande sa définition du Cajun, le violoneux hésite: «Le Cajun? Parfois, je me demande moi-même ce que c'est. Les Acadiens, c'était pas des batailleurs. Ils sont venus s'établir en Louisiane pour cultiver la terre et élever leurs enfants. Comme les Espagnols ont vu que c'était de bons travailleurs, ils leur ont donné de bonnes terres. La terre et la famille sont deux choses très importantes pour les Cajuns".

Suite

déjeuner au parlement. Tous les jeunes artistes, la plupart accompagnés de leur parent ont ensuite eu droit à une visite du parlement. Le groupe s'est ensuite rendu au «Musée des civilisations.»

Les oeuvres primées ont été utilisées pour élaborer un calendrier produit par le ministère d'Énergie, mines et ressources. Elles feront aussi partie de messages télévisés visant à promouvoir la protection de l'environnement.

Outre son voyage, Éric s'est mérité un calendrier et une calculatrice. Il a aussi fièrement rapporté une plaque de mérite pour l'école Émilie-Tremblay, plaque qu'il s'est empressé de remettre à la directrice de l'école Émilie-Tremblay, Mme Louise Paradis.



LA GARDERIE
recherche
coordonnateur/coordonnatrice

pour ses services de garde scolaire et parascolaire

Profil recherché

- Formation universitaire dans un domaine relié à la petite enfance et/ou expérience équivalente
- Formation en administration et gestion des ressources humaines et/ou expérience équivalente
- Facilité de communication et entregent
- Esprit d'initiative

Salaires à discuter

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum ou le déposer en personne à l'adresse suivante:

La Garderie,
302 Strickland
C.P. 5205
Whitehorse, (Yukon)
Y1A 4Z1

Pour de plus amples renseignements contacter: Marc Gignac au 668-2663

Éditorial

Guerre et paix

Le jour du souvenir, du 11 novembre est le moment privilégié pour s'arrêter et penser...se demander pourquoi et comment. Le monde encore endeuillé se rappelle ses enfants disparus. L'espace de 24 heures, les têtes se penchent et des vétérans racontent de leur voix sourdes combien ils étaient frêles dans ces camps maudits. Ils se souviennent mieux que nous de ceux qui ont donné leur vie pour ce pays. Ces soldats reposent, auréolés d'une gloire posthume qui aurait dû devenir la plus vibrante ambassadrice de la paix...

En ce jour du souvenir, la mort qui ne connaît pas de frontières, nous habite tous et toutes à notre insu. Le 11 novembre, coquelicot sanglant sur les plages de Dieppe, parle d'insanité et de brutalité. C'était hier, pense-t-on avec soulagement. Pourtant ne sont-elles pas inquiétantes ces années, dites de paix, parsemées de conflits armés. Les journaux et la télévision ainsi que l'industrie du cinéma nous en présentent à toutes les sauces, à petites doses et nous nous habituons à voir mourir au loin: immunisation lente contre la violence et la cruauté.

Plus près de nous, l'annonce de l'intensification de l'armement

militaire américain dans le golfe persique et les déclarations de notre ministre aux affaires extérieures font réfléchir! Il semble n'y avoir qu'un côté de la médaille d'exposé. Les citoyens ordinaires, ne comprennent pas toujours, tous les secrets de la politique internationale, et pourtant une logique primaire s'applique là comme partout ailleurs. Il y a un prix à payer pour tout mais celui la paix est souvent trop élevé. En son nom sacré des millions de vies ont été prises des milliers d'enfants se sont retrouvés seuls, des pays dévastés...

Les couronnes et cérémonies sont des objets et des gestes vides s'ils ne témoignent pas au niveau politique d'une véritable volonté de recherche pacifique de solution.

Les fleurs cueillies en vain dérangeront à jamais ceux qui tentent de dormir en paix si nous nous laissons à nouveau entraîner sur les voies meurtrières de la guerre. Le dicton connu "Qui veut la paix prépare la guerre" est malheureusement à l'ordre du jour et témoigne de toute une ligne de pensée contemporaine.

Les citoyens ordinaires même s'ils ne comprennent pas toujours sont malheureusement ceux qui se retrouveront sur les premières lignes, et ça on ne semble pas encore le réaliser.

Cécile Girard

Le cri du pinson Un vieux minoritaire réfléchit

Roland Pinsonneault

Avec un peu plus de deux mois de recul dans la crise autochtone d'Oka, puis-je vous livrer quelques réflexions d'un vieux minoritaire de l'Ouest cana-

dien, qui après quarante ans de luttes est encore aussi minoritaire qu'il ne l'a jamais été, dans ce pays qui pourtant se dit officiellement bilingue et fier de l'apport de deux grandes cultures.

Certes, l'explosion de la

crise dite d'Oka a surpris une population toute entière et a soulevé des réactions émotives d'une rare intensité. Il est vrai que les moyens utilisés furent d'une violence inattendue. Hélas, il semble que les minorités, qu'elles soient autochtone ou canadienne-française, doivent utiliser la contestation parfois dure pour inciter la majorité anglaise à respecter les traités et les ententes conclues de bonne foi il y a si longtemps.

Une certaine presse écrite et électronique en majorité anglophone, il faut le dire, a joué le rôle de «vierges offensées» en accablant le Québec pour toutes les erreurs de parcours dans cette crise. En regardant de plus près l'histoire canadienne, cette presse anglophone aurait pourtant trouvé des pages peu glorieuses. Qu'on songe à 1755 et à 1837-38, alors que les minorités acadienne et québécoise furent abusées sans détour. L'une, déportée avec une brutalité incomparable alors que l'autre, armée seulement de quelques mousquets, fourches et gourdins, fut écrasée sans vergogne par des forces anglaises supérieures en nombre et bien armées.

La tragédie d'Oka ne serait jamais arrivée si nos gouvernements fédéral et provinciaux avaient de bonne foi et consciencieusement respecté leurs engagements. Malheureuse-

ment, la majorité donne toujours l'impression qu'elle a raison; les minorités autochtones et francophones hors Québec n'ont qu'à se taire et accepter le front collé sur la terre les quelques bribes de droit qu'elles obtiennent!

Parfois, nos frustrations prennent le dessus et nous poussent à réclamer nos droits de façon plus énergique, et même fracassante. C'est seulement de cette façon que nous obtenons quelques droits, le plus souvent accordés avec une condescendance insultante. Je vous invite à constater chez nous, en Saskatchewan, ce que c'est que d'être minoritaire!

Comme minoritaire, j'ai tenté de comprendre les autochtones de la région d'Oka. Je demeure convaincu que s'il y en avait plus qui faisaient l'effort et appuyaient nos frères autochtones avec sincérité, il serait alors plus facile à nous Canadiens Français d'être compris par eux, et nous nous renforcerions davantage les les autres.

Plus de deux mois se sont écoulés depuis la crise d'Oka, avons-nous entendu de la part du gouvernement des solutions précises qui pourraient faire l'objet de discussions? Non! Il est grand temps de dire à toute la nation quels seront les éléments de solution au conflit autochtone.

Ce qu'il y a de plus triste

dans cette situation, c'est qu'un nombre grandissant de jeunes Indiens s'enlèvent la vie alors que d'autres tentent de noyer dans l'alcool leur immense désespoir.

Quand est-ce que nos majorités canadiennes-anglaises et canadienne-française au Québec, feront l'effort de mieux connaître et comprendre ce qu'est une minorité? Quand ferons-nous l'effort de nous mettre dans leurs mocassins?

Après plus de quarante ans de luttes qui n'en finissent plus, je suis devenu sceptique lorsque je vois une autre minorité subir encore plus de mépris et de fausses promesses que nous les Canadiens Français. Il n'est pas surprenant que je sympathise avec eux. La lutte n'est pas terminée. Espérons que tous ensemble nous atteindrons cette compréhension, où rendre justice sera le mot d'ordre.

N.D.L.R. M. Roland Pinsonneault, bien connu pour son implication dans le développement de la communauté francophone de la Saskatchewan, est président sortant de l'Association de la presse francophone.



L'aurOre boréale

L'Aurore boréale est publiée

par l'Association franco-yukonnaise.

Les demandes d'abonnements, les avis de changements d'adresse et les exemplaires non-distribués doivent être retournés à l'adresse suivante:

L'Aurore boréale
C.P. 5205, Whitehorse
(Yukon)
Y1A 4Z1

Tél.: (403) 667-2931 Fax: (403) 668-3511

Le journal est un mensuel qui publie le troisième vendredi du mois et son tirage est 1,000 exemplaires.

Il n'y a pas de publication en juillet.

L'Aurore est membre de l'Association de la presse francophone

Rédactrice en chef: Cécile Girard

Les journalistes et correspondants au journal sont bénévoles.

Correspondant à Ottawa: Yves Lusignan

La publication de ce journal est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Fenêtre ouverte

SUR LES ACTIVITÉS DE L'AFY

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Un mois s'est déjà écoulé depuis la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'Association et c'est avec une belle énergie que la nouvelle équipe du bureau de direction s'est mise au travail. Les 2 et 3 novembre derniers, lors d'une session de formation et d'intégration, le bureau de direction a entamé le processus de mise en place des comités sectoriels tels que définis dans le plan de développement quinquennal de la communauté adopté à l'assemblée générale annuelle. La version condensée et amendée du plan sera rendue publique sous peu.

La première rencontre du nouveau bureau de direction fut très éclairante quant à la vitalité de notre communauté et totalement positive quant au dynamisme et à la détermination de la nouvelle équipe.

D'abord, il a fallu établir une priorisation dans les mandats de chacun des comités pour les six prochaines mois afin de s'assurer que la mise en oeuvre du plan se fasse de façon réaliste progressive. Puis après avoir discuté de la question du rôle des permanents et de la relation qu'ils entretiendront avec leurs président.e.s de comité respectifs, les présidences de comité ont été déterminées comme suit:

-Pierre Paré a choisi de devenir «directeur multi-sectoriel» avant de se greffer à un comité particulier.

-comité des affaires gouvernementale et politiques: Jeanne Beaudoin,

-comité de gestion administrative: Florine Hutchinson, Robert Nantel et Lise Peace.

-comité socio-culturel: Hélène Saint-Onge

-comité des communications: Luc Laferté

-comité du développement économique: Gilles Vienneau.

Par ailleurs, des représentants de «La Garderie» et du comité scolaire de l'école Émilie-Tremblay, soient Philippe Dumont et André Pinette, prenaient aussi part à la réunion.

Lors du bureau de direction de décembre, on travaillera à l'établissement d'un échéancier priorisé du plan pour les 5 prochaines années. Par ailleurs comme le plan vise entre autres à accroître l'implication de la communauté dans les décisions relatives à son avenir, les gens de la communauté seront, d'ici janvier, invités à siéger aux différents comités.

En ce qui concerne mon dossier i.e. les affaires gouvernementales et politiques, nous avons déjà à quelques reprises réuni une équipe de réflexion parmi les membres de la communauté pour se pencher sur les questions politiques de l'heure affectant la francophonie.

J'assisterai au Conseil national des présidents et présidentes de la Fédération des francophones hors Québec à la fin novembre à Ottawa et j'estime qu'il est essentiel que l'AFY se prononce sur deux points importants de l'ordre du jour de cette réunion, soient le dossier constitutionnel et la présentation que fera la FFHQ à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec ainsi que la question du nouveau discours de la FFHQ. Des membres de la communauté se sont déjà réunis sur ces deux questions pour nous permettre d'approfondir notre réflexion et d'être le plus représentatif possible du poulx de notre collectivité

A la prochaine

Jeanne Beaudoin

Des services en français naturellement

Elda Savoie

Le 30 octobre, l'Association organisait une rencontre entre les représentant.e.s fédéraux.ales et l'Association. Une telle rencontre avait eu lieu pour la première fois l'an-

née dernière et les gens avaient exprimé le souhait de voir cette rencontre devenir un événement annuel.

Cette année, un des buts était de faire connaître l'Association et son travail. Donc les employé.e.s de l'AFY, Pierre, Alain, Carole, Marc, et moi-même, ont présenté leur champs d'action. Les représentant.e.s fédéraux.ales

Secteur communications

Alain Grenier

Du nouveau ce mois-ci dans la fenêtre de l'AFY. En effet, le secteur des communications et son premier agent font leur entrée officielle! Comme vous le savez, le département était auparavant à la charge entière de notre directeur général, Pierre Laroche. L'Association vivait l'évolution que vous connaissez, il devenait nécessaire d'engager un permanent pour décongestionner la direction qui a tant à faire. Un concours a permis de dénicher un candidat — en l'occurrence moi! — et depuis un mois déjà, je m'efforce de remplir le mandat de travail adopté par la

communauté lors de la dernière assemblée générale.

N'ayant évidemment pas eu la chance-et le temps!-de vous saluer tous et toutes, permettez-moi de prendre quelques lignes pour corriger le tout.

Depuis mon arrivée, le 9 octobre dernier, mes énergies s'orientent vers le département des communications où plusieurs dossiers connaissent un nouveau souffle. Ainsi, la chronique «Bonjour» publiée deux fois par mois dans le Yukon News est maintenant présentée de façon hebdomadaire, tous les mercredis! De plus, les priorités proposées pour notre plan de développement ont été adoptées par le nouveau bureau de direction. Un projet que vous attendez

avec impatience, celui de la radio communautaire, sera mis en marche dès cette année!

Evidemment notre département-dans sa nouvelle structure-est très jeune et les prochaines semaines seront chargées de rebondissements. Avec Luc Laferté, membre du bureau de direction spécialement attiré à notre secteur, nous souhaitons que notre département joue le plein rôle qui lui a été confié, c'est-à-dire, veiller à l'établissement et au développement des moyens de communications dont nous avons besoin pour notre plein épanouissement.

Au plaisir de vous connaître et lisez la suite chaque semaine dans le Yukon News!

Secteur éducation

Marc Gignac

Les dernières formalités, en vue du déménagement du local de la garderie préscolaire sur le campus de l'école Émilie-Tremblay sont pratiquement terminées. Le déménagement devrait être complété d'ici un mois. Nous devrions nous réjouir de cette situation. En effet, notre garderie est plus qu'un service de garde; c'est une institution qui prévient l'assimilation précoce de nos

enfants. De plus, elle prépare les petits à l'école française en leur donnant la chance d'évoluer dans un environnement totalement francophone. Ceci leur permet de mieux s'identifier à leur langue et leur culture.

C'est donc un maillon essentiel dans le développement de l'école française et par le fait même de toute la communauté.

Le ministère de l'Éducation nous a fait parvenir une ébauche de la réglementation qui

accompagnera la nouvelle loi scolaire. La réglementation servira à préciser la mise en application des articles de la loi.

Il y a eu une rencontre entre les représentants du ministère de l'Éducation d'une part, et les représentants du comité scolaire de l'école Émilie-Tremblay et de l'AFY. La rencontre a été très positive et le ministère attend nos recommandations finales d'ici le 20 novembre.

Secteur socio-culturel

Carole Trottier

Au moment d'écrire ces lignes, le bureau de l'AFY est sans dessus dessous pour préparer l'envoi de la Semaine culturelle française. La responsabilité d'organiser un événement d'une telle envergure est toujours aussi grande et c'est avec impatience que j'attends le moment où le comité du secteur socio-culturel sera formé!

Semaine culturelle française

Au-delà de 1,000 programmes et affiches ont été distri-

bues à travers la ville et également dans les communautés. Je vous invite spécialement au souper et spectacle du 24 novembre.

Distribution et promotion des produits culturels

Sylvie Binette s'envole pour Montréal du 14 au 22 novembre pour diverses raisons liées à son travail.

Elle participera d'abord au Salon du livre et assistera à une rencontre avec les intervenants de l'Ouest du Nord-Ouest impliqués dans la distribution du matériel culturel. Cette rencontre vise à former un regroupement

pour améliorer la distribution du matériel culturel dans l'Ouest.

Sylvie profitera également de l'occasion pour rencontrer les distributeurs québécois avec lesquels nous faisons affaires depuis le début du projet. Elle compte rapporter des nouveautés, alors si vous êtes intéressé à faire partie de son équipe, c'est le temps ou jamais.

Rendez-vous

Eh oui, il faut commencer à y penser. Nous y tiendrons la désormais fameuse «Cabane à sucre». Il y aura aussi le souper à la bonne franquette suivi de spectacles présentés par les enfants, etc.

Salle communautaire

L'ouverture est prévue pour le mois de janvier.

Dès le début de décembre, la directrice du secteur socio-culturel, Hélène Saint-Onge et moi-même, formerons un comité de gens avec qui nous discuterons du Rendez-vous et de la salle communautaire. Si ça vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec moi!

ont beaucoup aimé cette partie car ils ont pu apprécier tout le dynamisme qui ressort de l'Association. De plus, cela leur a permis de détecter la forte présence de la communauté franco-yukonnaise au Yukon.

En deuxième partie, des ateliers avaient lieu pour discuter des possibilités afin de mettre certains types de services sur pied. On pense au bot-

tin de services en français, ligne téléphonique, etc. les ateliers visaient aussi à renforcer les liens de travail harmonieux-déjà existants entre les ministères et l'Association.

Ce qui n'a pas été difficile à faire car nous étions là pour nous informer et échanger sur nos champs de travail respectifs. La journée s'est révélée très fructueuse.

Programme de la Semaine culturelle française du 16 au 25 novembre 1990

VENDREDI 16 NOVEMBRE

16h30 - 17h30

Ouverture officielle

de la Semaine culturelle française

à l'entrée principale de l'édifice territorial (YTGB)

- Discours de la présidente de l'AFY, Mme Jeanne Beaudoin
- Discours du Premier ministre, M. Tony Penikett
- Danses et chants présentés par les élèves de l'E.E.T
- Chants présentés par les enfants de «La Garderie»

18h

Inauguration de l'exposition d'art

au «Captain Martin House»

- Dégustation de vins et fromages

SAMEDI 17 NOVEMBRE

11h-11h 30

Histoires pour enfants (3- 7 ans)

à la bibliothèque territoriale, inscription: 667-5448

12h - 18h

Exposition d'art au «Captain Martin House»

18h

★ Café-rencontre avec les aîné.e.s

au Skookum Jim Friendship Centre

- Souper
- Présentation du diaporama «Le rêve magnétique»
- Jeux de société (cartes et crible)

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

14h30

★ Festival du film français

au cinéma TWINS

- Présentation du film: "Les noces de papier" avec Geneviève Bujold.

Compétition officielle - Festival de Berlin 1990 (sous-titres anglais)

LUNDI 19 NOVEMBRE

19h

Soirée autochtone /francophone

- Goûter
- Échanges culturels, spectacle, danse.

MARDI LE 20 NOVEMBRE

12h - 18h

Exposition d'art au «Captain Martin House»

19h - 20h

Fabrication de la tige Ste-Catherine

par les Guides de la 1ère Compagnie Guide à Christ the King Junior High (salle d'économie domestique)

MERCREDI 21 NOVEMBRE

12h - 18h

Exposition d'art au «Captain Martin House»

19h

★ Festival du film français

au cinéma TWINS

- Présentation du film «37 2 le matin» de Jean-Jacques Beineix (sous-titres anglais)

JEUDI 22 NOVEMBRE

12h - 18h

Dernière journée de l'exposition d'art au «Captain Martin House»

- Remise du prix au gagnant.e du concours «Blancheur et...»

18h

Souper-causerie au féminin

à l'AFY (302 Strickland)

- Souper à la fortune du pot

VENDREDI 23 NOVEMBRE

12h-17h

Portes ouvertes à l'AFY (302, rue Strickland)

- Dégustation et vente de fromage en grains frais

19h-22h

★ Danse-jeunesse

au Masonic Hall

- Service de restaurant - pizzas, hot dogs
- Carte d'invitation nécessaire à l'entrée

SAMEDI 24 NOVEMBRE

18h

★ Souper familial

au Masonic Hall (5e ave. et Lambert)

- Cinq familles de la communauté nous reçoivent à souper

20h30

★ Spectacle de Jacques Lussier

artiste franco-manitobain au Masonic Hall

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

13h

Messe en français

avec le Père Jean-Paul Tanguay à l'église "Our Lady of Victory" (Porter Creek)

- Chorale des enfants

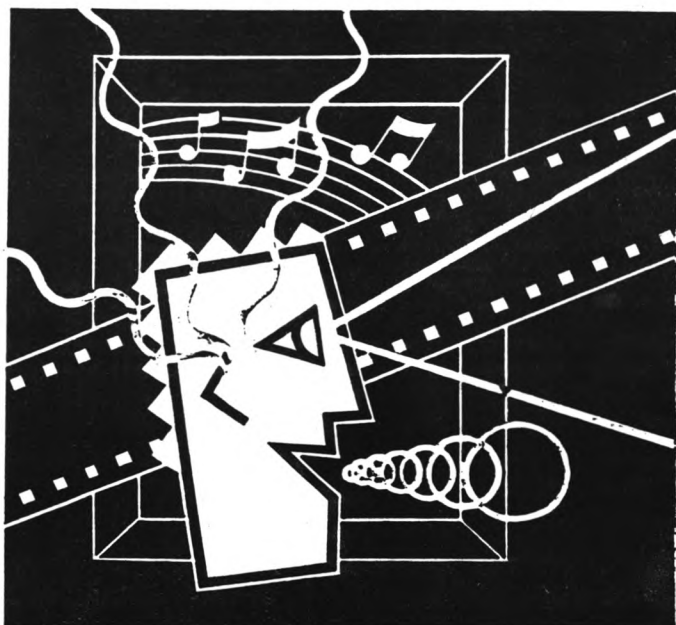
14h30

★ Festival du film français

au cinéma TWINS

- Présentation du film «Cruising Bar» avec Michel Côté
- "...Rire à se péter la rate. Le jeu de Michel Côté est stupéfiant!"
- Huguette Roberge, La Presse

★ Les activités identifiées par une étoile impliquent un prix d'entrée.



ERIK'S HOME ENTERTAINMENT CENTRE

THE TWINS



Yukon Film Society

Canadian

Lignes aériennes Canadien International

MAC'S FIREWEED BOOKS AND GIFTS

**20 %
de rabais**

Tout au long de la
Semaine culturelle française,
les cassettes de musique française seront en vente chez
Erik's Home Entertainment
ainsi que les livres français chez
Mac's Fireweed

SEMAINE CULTURELLE FRANÇAISE 90
-FRENCH HERITAGE WEEK

écojase



Préparé par Environnement Canada

ÉNERGIE ET AUTOMOBILE

Les automobiles avancent à pas de tortues, pare-chocs à pare-chocs. Les conducteurs, irrités, jettent de fréquents coups d'oeil à leur montre. Les fumées d'échappement se dissipent en colonnes dans l'atmosphère.

Non, cette scène ne se passe pas uniquement en ville, mais le long de plusieurs routes de Whitehorse, aux heures de pointe du matin et de l'après-midi.

L'automobile constitue l'une des principales sources de pollution atmosphérique et

une importante source de gaz à effets de serre. Depuis des années, les Yukonnais considèrent comme inévitables en hiver les véhicules à mauvaise performance, la pollution et les gaz résiduels. Il n'en est rien! Vous pouvez faire quelque chose!

Les solutions

La première chose à faire, c'est de faire quelques pas! Nombreux sont les habitants du Yukon qui habitent en ville: les magasins sont généralement assez proches pour qu'on s'y rende à pied. En plus d'épargner de l'argent et de ménager

votre véhicule, vous ne contribuez pas à la pollution. De plus en plus de gens profitent des effets positifs de la marche sur la santé pour se rendre à leur travail ou faire leurs courses.

L'une des machines les plus efficaces est la bicyclette. En prenant certaines précautions (lumières, pneus à crampons), on peut utiliser sa bicyclette même une partie de l'hiver.

Une autre solution: les transports en commun. Les autobus passent régulièrement à Whitehorse. Il revient beaucoup moins cher de prendre l'autobus que de faire rouler et d'en-

tenir sa voiture en hiver. Pour obtenir des renseignements sur les horaires des autobus, appelez au 668-2831.

Réchauffer sa voiture

Il est souhaitable de réchauffer le moteur de sa voiture pour nombre de raisons. Par temps froid, le pourtour du cylindre et les segments supérieurs des pistons s'usent à des vitesses incroyables.

Les moteurs froids polluent beaucoup plus. La consommation d'essence est aussi beaucoup plus élevée pendant que le moteur se réchauffe.

L'utilisation d'un chauffe-moteur électrique constitue la façon la plus économique sur le plan de l'énergie pour réchauffer une automobile. Il suffit de brancher le dispositif deux heures environ. Nombre de Yukonnais tirent fierté d'une voiture qui démarre par temps froid; cela n'est qu'un des avantages du chauffe-moteur.

Même lorsqu'il ne fait pas si froid (par exemple 5 degrés C) si l'on réchauffe le moteur de sa voiture, celle-ci consomme moins d'essence, pollue moins et s'use moins. Il est inutile de faire marcher son auto au ralenti longtemps, même par temps froid. Faites tourner le moteur au ralenti 30 secondes, puis laissez le moteur se réchauffer lentement en conduisant lentement durant les premiers kilomètres. Ne laissez pas tourner le moteur pendant que vous entrez au magasin ou chez quelqu'un.

Conduire de façon économique

Conduisez lentement. Arrêtez-vous graduellement quand cela est possible. Les départs et les arrêts brusques usent les pneus, les freins et augmentent la consommation d'essence. Pour les autos manuelles, utilisez le rapport le plus élevé possible sans faire caler le moteur.

Vérifiez régulièrement la pression et l'état des pneus.

Faites ou faites faire régulièrement la mise au point. Vérifiez les bougies d'allumage, les filtres à air et l'huile. Une auto bien entretenue consomme moins d'essence.

Chaque litre d'essence consommé contribue à la pollution atmosphérique. Heureusement, vous pouvez réduire les effets secondaires nocifs des moteurs à combustion interne.

-Servez-vous moins souvent de votre véhicule.

-Assurez-vous que votre taux de consommation d'essence reste faible. Assurez-vous que l'échappement de voiture est aussi propre que possible en utilisant de l'essence sans plomb et en veillant à ce que votre moteur tourne efficacement.

DU NOUVEAU POUR LES EMPLOYEURS



La loi sur la réforme des pensions a été adoptée par le Parlement. Si vous offrez un régime de pension agréé ou un régime de participation différée aux bénéfices, vous devriez être au courant de certains changements concernant les exigences de déclaration des feuillets T4 pour 1990.

Vous serez appelé à jouer un rôle essentiel auprès de vos employés. En effet, vous pourrez les aider à mieux comprendre les changements qui contribueront à assurer leur sécurité financière au moment de leur retraite.

Dès 1991, des plafonds uniformes s'appliqueront au total des sommes que les Canadiens pourront verser dans les régimes de pension et les REER, peu importe leur genre d'emploi et de régimes d'épargne. De plus, les particuliers pourront reporter aux années ultérieures les plafonds inutilisés des REER.

Les règles plus équitables et plus souples permettront aux

Canadiens d'économiser suffisamment pour assurer leur retraite.

Les employeurs qui offrent des régimes de pension agréés et des régimes de participation différée aux bénéfices joueront un rôle décisif dans la mise en oeuvre

de la réforme des pensions. En déclarant les facteurs d'équivalence qui s'appliquent à tous les employés participant à vos régimes, vous nous aiderez à déterminer le montant qu'ils peuvent verser dans les REER.

Nous venons de mettre à la poste le guide sur le calcul du facteur d'équivalence. Les employeurs offrant des régimes de pension qui n'ont pas reçu de guide peuvent s'en procurer un exemplaire auprès de leur bureau de district d'impôt. Pour plus de renseignements, les employeurs peuvent composer le 1 (800) 267-5565.

Nous espérons pouvoir compter sur votre collaboration en vue d'aider les Canadiens à assurer leur avenir.



Revenu Canada
Impôt

Revenu Canada
Taxation

Canada

Réglementation sur les langues officielles: dépôt de l'avant-projet

WHITEHORSE-Dans un communiqué de presse publié le 7 novembre, l'Association franco-yukonnaise se dit heureuse de l'annonce du dépôt de l'avant-projet du premier règlement de la Loi sur les langues officielles par le Président du Conseil du Trésor, Gilles Loiselle.

Depuis un an et demi, l'Association franco-yukonnaise et les représentants des ministères fédéraux ont entrepris des démarches visant à offrir des services en français répondant aux attentes de la communauté.

Au dire de Jeanne Beaudoin,

présidente de l'AFY, «l'avant-projet de règlement laisse prévoir que les ministères fédéraux au Yukon auront un outil de travail utile et précieux dans leur support au développement de la communauté francophone».

Madame Beaudoin voit aussi dans l'avant-projet de réglementation une reconnaissance par le gouvernement fédéral de la réalité des habitants du Nord.

Par ailleurs, cette réglementation sur les langues officielles conjointement avec la loi territoriale devrait permettre à notre communauté de poursuivre pleinement son développe-

ment», de conclure la présidente.

En vertu de cet avant-projet, 96 % de la minorité anglophone au Québec et 92 % de la minorité francophone hors Québec recevront des services gouvernementaux dans les deux langues officielles.

On se rappellera que le Commissaire aux langues officielles avait plusieurs fois manifesté son impatience devant la lenteur du gouvernement à déposer la réglementation à la Chambre des Communes, allant même jusqu'à menacer de démissionner.

DANS UN MONDE OÙ LE COÛT DE L'ÉNERGIE AUGMENTE SANS CESSER,



La situation au Moyen-Orient a entraîné un accroissement du prix du pétrole partout dans le monde et nous en subissons les conséquences.

Par contre, il existe plusieurs manières d'économiser l'énergie et de réduire d'autant votre facture.

Agissez dès maintenant. Non seulement vous réduirez vos dépenses mais aussi, vous aiderez à la protection de l'environnement en diminuant l'utilisation d'hydrocarbures et les émanations de gaz qui provoquent l'effet de serre.

Voici quelques conseils.

VOTRE AUTOMOBILE

- Marchez ! Vous économiserez ainsi sur les coûts de carburant.
- Vous pouvez également avoir recours aux transports en commun.
- Faites faire régulièrement la mise au point de votre voiture. Un véhicule bien entretenu consomme jusqu'à 10 % moins d'essence.
- Respectez les limites de vitesse. En ralentissant de 120 km/h à 100 km/h, vous réduisez de 23 % votre consommation d'essence.
- De 100 km/h à 80 km/h, vous économisez 18 %.

VOTRE MAISON

Une grande partie des dépenses annuelles d'énergie est occasionnée par le chauffage domestique. Voici quelques conseils qui vous aideront à réduire vos factures d'énergie.

CHAUFFAGE

- En réglant le thermostat à 17°C la nuit et à 20°C plutôt qu'à 22°C le jour, vous pourriez économiser jusqu'à 15 % sur vos factures de chauffage.
- Faites effectuer l'entretien de votre appareil de chauffage au mazout une fois par année.
- Nettoyez ou remplacez régulièrement les filtres du calorifère.
- Scellez les joints des conduits d'air chaud avec du ruban isolant et isolez les conduits qui traversent un espace non chauffé.

VOICI QUELQUES CONSEILS QUI VOUS PERMETTRONT D'ÉCONOMISER.

ISOLATION

- Posez un coupe-bise aux portes et aux fenêtres.
- Calfeutrez les cadres des portes et des fenêtres.
- Isolez l'entretoit, les murs extérieurs et le sous-sol selon les normes recommandées. Installez au besoin un pare-vapeur.

VOTRE MONDE

Presque chaque morceau de matière plastique que vous utilisez provient d'hydrocarbures. De plus, la production de papier, de métal et de verre nécessite l'utilisation de quantités énormes d'énergie. De là l'importance de l'application des 3 «R»: réduction, réutilisation et recyclage. Réduisez vos besoins en énergie autant que possible. Réutilisez les sacs, les boîtes, les bouteilles et le papier d'emballage. Vous pouvez même prendre part aux programmes de recyclage de votre collectivité.

NOUS POUVONS VOUS AIDER

Nous avons plusieurs autres conseils pratiques sur les façons d'économiser l'énergie. Et ils sont gratuits. Vous n'avez qu'à nous envoyer le coupon ci-joint et nous vous ferons parvenir rapidement toute l'information dont vous avez besoin.

COMMUNIQUEZ SANS FRAIS AVEC NOTRE SERVICE TÉLÉPHONIQUE ÉNERGIE

aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi, en composant le

1-800-267-5166

Service pour malentendants

1-800-267-4248

Si vous ne pouvez pas obtenir immédiatement la communication, veuillez recomposer quelques instants plus tard. Vous verrez, cela en vaut la peine.

Directement d'Ottawa

Audrey Mc Laughlin

députée fédérale du Yukon à Ottawa

Je me joins à vous au cours de la Semaine culturelle française, ici au Yukon, pour célébrer un patrimoine à la fois varié et unique. En tant que députée de votre circonscription, je tiens à vous adresser ainsi qu'à vos familles, tous mes meilleurs voeux à cette occasion très spéciale.

Voici un bref résumé des questions susceptibles de vous intéresser.

Groupe de consultation des citoyens.

Le gouvernement Mulroney vient de mettre sur pied un Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada, connu également sous le nom de Commission Spicer.

Bien que ce groupe ait été formé pour représenter tous les Canadiens, il est curieux que l'on n'ait pas cherché à obtenir la participation du Yukon, ni celle des Territoires du Nord-Ouest. Encore une fois, le Nord se trouve exclu.

La Commission québécoise sur l'avenir constitutionnel et économique du Québec, coprésidée par MM. Michel Bélanger et Jean Campeau, a commencé ses travaux et d'autres provinces envisagent de recourir elles aussi à ce processus.

Il importe d'examiner toutes les options qui s'offrent au Canada et à sa population et de donner l'occasion à tous les Canadiens sans exception, de s'exprimer.

Crédit d'impôt pour enfants.

Si votre famille a gagné 16 513 \$ ou moins au cours de l'année fiscale 1989, vous pouvez vous attendre à recevoir très bientôt votre crédit d'impôt pour enfants. Le ministre du Revenu national a annoncé, le 6 novembre 1990, que les chèques seront postés cette semaine.

Le crédit d'impôt pour enfants vise à aider les familles à faible revenu et celles à revenu modeste. L'avantage, c'est qu'il n'est pas nécessaire d'en faire la demande. Les chèques de remboursement sont émis automatiquement aux familles qui y ont droit, selon leur déclaration d'impôt de 1989 et leur dossier d'allocation familiale.

Une proposition a été déposée en vue de modifier le crédit d'impôt pour enfants de façon à hausser le montant du revenu familial donnant droit à ce crédit, qui passerait alors de 16 513 \$ à 24 769 \$. Une fois approuvée, cette modification permettrait également à quelques 60 000 familles supplémentaires ayant trois enfants ou plus, de recevoir par anticipation le crédit d'impôt pour enfants cette année.

Bien des contribuables savent s'ils sont admissibles ou non à ce crédit. Ceux qui n'en sont pas sûrs peuvent faire appel au service téléphonique de renseignements sur l'impôt au 1-800-663-0719.

Tous les contribuables devront indiquer leur numéro d'assurance-sociale et leur date de naissance.

Journée de l'égalité nationale

Les jeunes néo-démocrates ont déclaré le 21 novembre 1990 journée de l'égalité nationale. Ces jeunes gens se joindront à des milliers d'autres jeunes partout en Amérique du Nord pour discuter de la question de l'égalité dans leurs écoles, au travail et dans la collectivité.

Ici au Yukon, les jeunes néo-démocrates parraineront, à l'occasion de cette journée, une tribune ayant pour thème «Entamons le dialogue».

Afin de favoriser le dialogue nécessaire à l'amélioration de notre société, des représentants de divers groupes multiraciaux et culturels ont été invités à participer à cette tribune afin de mettre en commun leur expérience. Cette tribune, qui tombe à point nommé, leur permettra de faire état des préjugés auxquels ils se heurtent et d'envisager les moyens de les éliminer.

Venez participer au dialogue, le 21 novembre, de 19h à 21h, au Hall Hellaby (à l'angle de 4e Avenue et Elliot) à Whitehorse.

INFORMATION GRATUITE

Veuillez me faire parvenir gratuitement votre trousse d'économie d'énergie dès aujourd'hui.

"W"

Nom _____

Adresse _____ Ville _____

Province _____ Code postal _____

Envoyer à : Publications Énergie, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Énergie, Mines et Ressources Canada
Energy, Mines and Resources Canada
L'hon. Jake Epp, Ministre
Hon. Jake Epp, Minister

Canada

59 392

...CANADIENNES S'AMUSENT À ÊTRE EN FORME GRÂCE À LA RINGUETTE



Pour tout le monde, pour la vie!

PARTICIPATION



Souvenir de l'Halloween

Alors que les sorcières sillonnaient le ciel de Whitehorse, de joyeux drilles et de sombres comtes, avaient choisi de s'amuser en se riant du danger.

Le party d'Halloween organisé par le secteur socio-culturel de l'Association franco-yukonnaise a été un succès malgré les avertissements des chats noirs enfiévrés!

Mais à la fin de la soirée, regardez ce qui est arrivé... à celle qui avait tout manigancé!

► Jour après jour, notre correspondant scrute pour vous l'actualité nationale. Recherchez ses textes dans nos pages. Il rapporte les faits selon vos propres intérêts.

Yves Lusignan
Journaliste



APF
Agence de presse francophone

Des changements importants à l'Assurance-chômage

Voici les faits saillants des changements apportés à la Loi sur l'assurance-chômage. Ces changements touchent la plupart des réclamations qui commencent le 18 novembre 1990 ou après cette date.

● Admissibilité aux prestations

À compter du 18 novembre, vous devrez avoir travaillé durant 10 à 20 semaines au cours de la dernière année pour avoir droit aux prestations ordinaires d'assurance-chômage. Le nombre de semaines requis et la durée des prestations qui vous seront versées, seront déterminés selon le taux de chômage dans votre région.

● Prestations de maternité et parentales

Les parents pourront toucher 15 semaines de prestations de maternité (versées à la mère), plus 10 semaines de prestations parentales (versées à la mère ou au père).

Les prestations parentales peuvent aussi être versées dans le cas d'une adoption.

● Cessation d'emploi

Ceux qui quittent leur emploi sans « motif valable », qui le perdent par leur faute ou qui refusent une offre d'emploi convenable, peuvent être passibles d'une pénalité de 7 à 12 semaines et voir le montant de leurs prestations diminuer.

● Travailleurs de 65 ans et plus

Si vous travaillez après l'âge de 65 ans, vous pourriez désormais être admissible aux prestations d'assurance-chômage. Ce changement sera rétroactif au 23 septembre 1988.

● Pour plus de renseignements

Pour obtenir une trousse d'information sur les changements apportés à l'Assurance-chômage, appelez sans frais au :

1-800-363-1633

Pour des précisions au sujet de votre réclamation, communiquez avec le Centre d'emploi du Canada le plus près de chez vous.

Un super grand coeur, ça se montre.



Attachez-vous!

Quand vous consacrez du temps ou de l'argent à une cause qui en vaut la peine, non seulement vous vous y attachez, mais vous avez aussi le sentiment de recevoir plus que vous n'avez donné. Un super grand coeur, ça se montre.



La générosité réinventée

Un programme national qui nous invite à donner temps et argent aux causes de notre choix.



Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

Canada

C'est la loi

L'achat d'une maison: une opération parfois complexe!

Marcel La Flamme

Ce mois-ci, je tenterai d'être un peu plus sérieux que dans ma dernière chronique. J'aborderai le sujet des implications légales de l'achat d'une maison.

Josée Tête Heureuse et Maurice Le Perdu un jeune couple, viennent tout juste d'arriver au Yukon avec leurs enfants Julie et Pierre. Ils arrivent directement du Sud. Ils avaient l'intention de se trouver un loyer mais la tâche s'avère impossible. Ils contactent donc un agent d'immeubles, Jean Fin Fino, un rusé de l'agence Marlart 22.

Jean Fin Fino a fait visiter

plusieurs maisons au jeune couple. Ils trouvent finalement la maison de leur rêves et signent immédiatement le contrat d'achat.

Malheureusement, ils ne connaissaient ni les lois ni le marché et l'agent Fin Fino les a roulés.

Le poêle à bois de la maison n'a pas de permis d'utilisation des autorités municipales et le plus le toit de la maison coule. Les infiltrations d'eau ont été dissimulées par de la peinture fraîche.

Avant de signer le contrat, le jeune couple aurait dû consulter un avocat, car l'achat d'une maison est probablement la plus importante transaction

financière que dot faire la majorité des gens. Il faut donc s'assurer que la maison soit conforme à tous les règlements avant de conclure une transaction.

La pratique immobilière est assez particulière ici à Whitehorse. Toutes les transactions immobilières sont régies par une loi fédérale La loi sur les titres de biens fonciers. R. C. 1985 C. L. 10 Le marché immobilier est très restreint et la majorité des transactions se font par l'entremise d'un agent immobilier. La «Law Society of Yukon» et le «Real Estate Board» de Whitehorse se sont entendus pour établir un contrat type d'achat de maison appelé:

«Contract of Purchase and Sale». Ce contrat est une formule standardisée qui une fois signée par l'acheteur potentiel l'engage à acheter la propriété qui y est décrite. On peut y ajouter des clauses spécifiques pour se protéger des vices cachés. Ainsi le jeune couple Tête Heureuse et Le Perdu auraient pu indiquer que l'achat de la propriété était sujet à l'inspection d'un contracteur de leur choix. Ledit contracteur aurait pu découvrir les problèmes du toit et les acheteurs auraient pu briser le contrat ou obtenir une réduction du prix. La règle de droit «Caveat emptor» relativement aux vices cachés stipule que l'acheteur doit prendre garde. Donc tout acheteur d'une maison doit se protéger pour éviter des ennuis subséquents.

Dans le contrat type, on peut inclure par exemple que l'achat de la propriété est sujet à l'obtention du financement. Il est très rare que l'acheteur puisse financer complètement l'achat de la propriété. Le plus souvent, il doit obtenir un prêt hypothécaire d'une banque. Ainsi si un acheteur ne peut obtenir le financement, après l'avoir spécifié dans le contrat d'achat, il ne sera pas tenu d'acheter la propriété.

Au Yukon, une clause importante du contrat type est celle relative au poêle à bois. Le jeune couple a laissé l'agent Fin Fino rayer cette clause du contrat. Un acheteur potentiel devrait toujours se méfier des représentations faites relativement au poêle à bois. Il faut toujours s'assurer que les autorités municipales ont émis le permis pour l'utilisation du poêle. Les règlements municipaux sont très stricts à cet égard et on a vu plusieurs transactions quasi-frauduleuses se conclure. Cette question est très sérieuse car Tête Heureuse et Le Perdu ont eu l'obligation de faire réparer le poêle à bois à leurs frais avant l'obtention du

permis d'utilisation. Le permis d'utilisation est nécessaire pour obtenir la police d'assurance contre le feu. Il faut faire une déclaration à cet effet à la compagnie d'assurance et leur fournir le fameux permis. Si le jeune couple avait décidé d'utiliser le poêle à bois sans permis et sans le dire à la compagnie d'assurance, leur police aurait pu être annulée, les exposant au risque de perdre toute couverture dans le cas d'un éventuel sinistre.

Malgré les belles représentations de l'agent Fin Fino, ils n'auraient pas dû signer le contrat avant d'avoir consulté un avocat. Ils auraient ainsi évité des frais et des ennuis.

Si l'agent d'immeubles insiste pour conclure une transaction, demandez qu'on ajoute une clause indiquant que l'achat est sujet à l'approbation d'un avocat. De cette façon vous vous protégerez. Dans les transactions immobilières, le temps est un facteur très important. L'acheteur doit toujours se méfier des représentations simplistes. Si vous ne faites pas affaires avec un agent d'immeubles, demandez à un avocat de rédiger pour vous le contrat d'achat, ce qui peut éviter des difficultés ultérieures. La langue juridique est très complexe et il pourra vous aider dans ses méandres. Il s'assurera de l'enregistrement de la propriété au bureau d'enregistrement et s'assurera que toutes les démarches à suivre, telle la négociation avec la banque, les autorités municipales et les arpenteurs ont été bien remplies. L'avocat s'assurera que la transaction est conforme à la loi et aux règlements.

Il est possible au Yukon de faire ses transactions immobilières sans recourir aux services d'un avocat mais ceci est complètement à déconseiller, tant pour votre protection légale que pour les frais et ennuis que des erreurs peuvent causer.

Je me suis préparée pour la TPS.

Et vous?



Le temps est venu de vous inscrire.

Vous êtes-vous préparés pour la TPS proposée? Si ce n'est déjà fait, le temps est venu de vous inscrire et de vous préparer. Ceci touche toute personne offrant des services professionnels, faisant partie d'un organisme à but non lucratif ou d'une entreprise commerciale, dont

la pêche, l'agriculture et l'élevage. Revenu Canada peut vous aider en vous fournissant les renseignements suivants sur la TPS:

- L'inscription et les avantages qu'on en retire
- Comment elle touche votre entreprise
- Choix de méthodes comptables simplifiées et procédures administrative
- Remboursement de la taxe de vente fédérale
- Recouvrement de la TPS sur les achats commerciaux
- Choix quant à la production de déclarations de la TPS

Communiquez avec nous dès aujourd'hui.

Téléphonez au

1 800 267-6620

Dispositif de télécommunication pour malentendants:

1 800 465-5770

Ou encore, rendez-vous à un bureau de l'Accès de Revenu Canada, du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

Faites une bonne affaire. Préparez-vous maintenant pour la TPS.

Marcel La Flamme
Avocat/notaire

Preston Willis & Leitch
2093 2e avenue
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1B5

Téléphone: (403) 668-5252
Télécopieur: (403) 668-5251

Vu, lu, en français...bien entendu

LIVRES

La Vaironne

par Evelyne Bernard
Collection Roman Guérin
251 pages.
Critique de M. Chouinard

La Vaironne est un roman qui peut être vu comme un roman policier ou un roman mystère. L'action se situe sur une île imaginaire de la côte est du Canada, dans un passé récent.

Un écrivain de roman est hanté par un personnage de son invention; ses autres personnages sont inspirés par des personnes réelles qu'il rencontre au cours de la vie quotidienne, mais «Agnès» est une pure invention jusqu'au jour où il la rencontre sur une île mystérieuse. Agnès est une artiste-peintre au talent unique qui effraie les habitants de l'île.

Une histoire très intéressante et presque vraisemblable... Cependant, l'auteur dépense trop d'énergie à employer des mots rares et recherchés, ce qui alourdit quelque peu l'action.

Ceci dit, La Vaironne est un très bon livre que je recommande à tous et à toutes.

Copies conformes

par Monique Larue
Éditions Lacombe
190 pages
Critique de R. St-Pierre

Écrit par Monique Larue, une enseignante de profession, ce roman policier traite de l'aventure d'une jeune Montréalaise sous le chaud soleil californien. Aventure se révèle être un bien grand mot puisque l'intrigue policière se métamorphose bien tristement en simple histoire banale au style télégraphique. Partie avec son mari à San Fransisco, l'héroïne doit trouver une disquette avant de pouvoir rejoindre son époux, déjà de retour au bercail à pleurer la mort de sa mère.

La jeune femme rencontre un «macho yuppie» qui l'attire et elle succombe aux plaisirs charnels.

En incorporant au récit des noms célèbres -Montaigne, Kafka, etc. -l'auteure ne parvient qu'à rendre snobinarde une oeuvre qui pourrait très bien figurer parmi la collection Harlequin.

FILMS

Au revoir les enfants

Réalisateur Louis Malle
Critique de D. Beauchamp

Histoire d'un garçon, Jean Bonnet, intelligent, sensible, élevé dans un pensionnat pendant la deuxième guerre mondiale. Jean Bonnet est, en fait, un jeune Juif caché dans cette institution par sa mère. Découvert par la Gestapo, celui-ci est emmené, ainsi que deux autres élèves et le père Jean, directeur du collège.

L'histoire est racontée à travers les yeux de Julien, un pensionnaire curieux, vif, qui s'est lié d'amitié avec Bonnet.

C'est un film très puissant, très émouvant. Les prises de vue sont bonnes et le déroulement bien dosé. Captivante, intéressante, cette étude de moeurs est une histoire vraie romancée.

Recommandé de 10 à 70 ans.

Femmes de personne

Réalisateur C. Frank
Critique de E. Loiseau

Ce film écrit et réalisé par Christopher Frank nous présente un monde de trois femmes, apparemment heureuses dans leur métier. Chacune a accompli «professionnellement parlant» une carrière dans le monde médical. Pourtant aucune n'est heureuse. Chacune d'elles recherche quelque chose que l'autre a. L'une est mariée et doute tellement de sa sexualité qu'elle demande à sa secrétaire de coucher avec son mari. La seconde fait partir un homme qu'elle aime vraiment de peur de perdre sa liberté.

Enfin la troisième, collègue des deux premières, qui prétend avoir pris le dessus d'un chagrin d'amour et en arrive à la tentative de suicide.

MUSIQUE

Tant qu'il y aura des enfants

Marjo
Critique de B. Roberge

On l'attendait depuis déjà un certain temps et il est enfin sorti. Tant qu'il y aura des enfants est le dernier microsillon de Marjo. J'ai été agréablement surprise. Les textes sont intéressants et la musique également. Sa quête de liberté et d'autonomie est toujours présente. Marjo veut être libre comme l'air. Le chemin est pourtant pavé d'obstacles et de tristesse comme en témoigne si bien certaines de ses chansons.

Si vous aimez Marjo, n'hésitez surtout pas à vous procurer ce microsillon, car vous allez l'apprécier. On se surprend même à l'écouter le dimanche matin, en se levant!

Caribou

Martine Saint-Clair
Critique de T. Paquet

J'étais déjà familier avec la chanson "Lavez, lavez". J'avais eu la chance de voir à la télévision le vidéoclip que Martine en avait fait. Les sons de cette chanson se retrouvent dans l'ensemble de ce nouvel album.

La chanteuse aborde des sujets actuels comme l'écologie, l'environnement, la pollution. On y retrouve également une chanson sur le suicide de l'auteur américain Hemingway.

Martine nous arrive avec du nouveau. Les ballades du début de sa carrière se sont transformées et elle nous propose maintenant des chansons plus musclées, plus consistantes.

Taxer ou fermer?

OTTAWA (APF): Près du tiers des librairies québécoises sont menacées de fermeture dans les six mois, si les gouvernements fédéral et québécois maintiennent leur décision de taxer les livres.

C'est ce que soutient la Coalition québécoise contre toute taxe sur le livre, qui s'élève contre la décision d'Ottawa et de Québec d'imposer une TPS sur les livres.

La coalition qui regroupe entre autres des éditeurs, des distributeurs, des librairies, des salons du livre, des bibliothécaires et des imprimeurs a déjà lancé une campagne contre l'imposition de la TPS. Une affiche intitulée «Taxer les livres, c'est imposer l'ignorance» est maintenant visible dans les vitrines de toutes les librairies.

Selon le porte-parole de la coalition et président de l'Association des éditeurs, Hervé Foulon, jamais le livre n'a fait l'objet d'une taxe au Canada et au Québec. «Les conséquences vont être dévastatrices pour l'industrie du livre francophone» a déclaré M. Foulon lors d'une rencontre avec la presse.

Outre la taxe sur les produits et les services de 7 pour 100 que le gouvernement fédéral tient à implanter dès le 1er janvier, les éditeurs et librairies doivent combattre la TPS québécoise de 8 pour 100 décrétee par le gouvernement québécois. Québec, on le sait, est la seule province à ce jour qui a accepté d'harmoniser sa taxe provinciale avec la TPS fédérale. Résultat: les livres coûteront 15 pour 100 de plus au Québec dès le 1er janvier. Ironiquement, il sera plus économique d'acheter des livres français dans une librairie francophone d'Ottawa plutôt que dans une librairie québécoise de Hull, pourtant située de l'autre côté de la rivière des Outaouais, juste en face de la capitale.

Les maisons d'édition pourraient souffrir de cette double taxation puisque selon la coalition, 80 pour 100 d'entre elles ont un chiffre d'affaires inférieur à un million.

Les sénateurs libéraux ont déjà déposé un amendement au Sénat visant à exclure les livres, les périodiques et les autres imprimés de la TPS.

Le samedi des jeunes

Que tu sois en Immersion ou à l'école Emilie-Tremblay, que tu aies 8 ans ou 9 ou 10 ou 11 ou même 12 ans, on t'attend le samedi matin. Là, on se retrouve entre jeunes à visionner des vidéocassettes, à se raconter des histoires ou à s'amuser sur des rythmes de musique francophone. En plus, tu cours la chance de gagner une cassette de musique ou encore un livre.

Appelle Sylvie au 668-2663 pour plus de renseignements.



Livres Vidéos Cassettes

ENCOURAGEZ-LES

Ce projet est subventionné par le gouvernement du Québec

First Choice Video

4219 4e avenue, tél.: 668-6601

Mac's Fireweed

305 B rue Main, tél.: 667-2358

Erik's Home Entertainment Centre

303 B rue Main, tél.: 668-6543

Ce projet est subventionné par le gouvernement du Québec

Site nord...

♦ Miettes de mémoire

Telegraph Creek 1944: encore des problèmes!

Jean-Paul Tanguay

À mon arrivée à Telegraph Creek, le père Carpentier me donne les principes élémentaires concernant l'usage de la lampe «Coleman». Jusqu'à date tout a fonctionné à perfection. Aujourd'hui ma réserve d'essence touche à sa fin, je vais au magasin de la Baie d'Hudson pour acheter un réservoir scellé de quatre gallons. Le gérant me dit qu'il n'a pas encore reçu sa commande complète. Comme il est affairé, il charge une vendeuse de s'occuper de moi; elle sort dehors et m'en puise deux gallons dans un gros baril avec robinet à cadenas.

Échec

Rendu à la maison, je m'empresse de faire le plein avant la noirceur. Plus tard arrive le moment de l'éclairage. Comme

toujours, la lampe répond à mes démarches et produit une lumière éblouissante qui se transforme en lueurs jaunes, rouges et le manchon se couvre finalement de cercles noirs. Je tourne la manivelle du générateur, la situation s'améliore pour un instant mais aussitôt la noirceur quasi-totale revient. Qu'est-ce qui se passe?... J'allume une lampe à pétrole et attends patiemment le premier venu qui puisse me donner un avis.

Devant lui je refais le procédé d'allumage; résultats? quelques éclabousses radieux qui tourment vite en une comédie d'ombres crépusculaires. À la vue de cette danse macabre mon ami me pose deux questions: «Avez-vous filtré l'essence, nettoyé le réservoir?» Je sors dehors pour ces opérations importantes. Je vide le

bol, le rince avec soin et le remplis en me servant de l'entonnoir feutré. Nouvel essai... mêmes résultats!... jeux de lumières variées et déconcertants. Je finis la soirée à la lampe à pétrole.

Consultation

Je consulte à nouveau. La gazoline est propre et le bol net, qu'est-ce qui va mal à présent?... peut-être le générateur, ils en ont au magasin; assurez-vous du bon numéro, celui-ci est un «R 55», il est facile à démonter, apportez donc le vieux pour être sûr. Le magasin est à près d'un mille de la mission; Afin de faire un voyage qui en vaille la peine, j'apporte mes chaudières pour puiser ma ration d'eau au retour. À la tombée du jour, je remplace le générateur et installe même deux manchons neufs. Tout devrait fonction-

ner à présent... mon essai finit encore en fiasco; les deux dernières opérations sont totalement inutiles. Je passe une autre soirée à la lampe à pétrole.

Mon dépanneur

Le jour suivant je retourne chez mon dépanneur télégraphiste. Je lui raconte mes aventures et mes échecs.

- Quelle sorte d'essence utilisez-vous? Il faut de la gazoline naphta, de la blanche.

Avant de partir, le père Carpentier m'a dit de demander de la gazoline pour lampe «Coleman» et c'est ce que j'ai fait. Ont-ils fait une erreur?

- Apportez-moi votre bidon, je serais curieux de voir!

Sans retard je reviens.

- Voici la source de vos problèmes. On vous a bel et bien donné de l'essence à moteur, de la jaune; je vous accompagne au magasin.

Le gérant se souvient de ma commande.

- Qui vous a servi?

- La jeune fille.

Il l'appelle aussitôt et lui raconte mes déboires.

- Dans quel baril as-tu pris

l'essence à lampe pour le père?

La jeune vendeuse est nouvelle dans le Nord. Elle arrive de Calgary où tout le monde a l'électricité, elle n'a jamais eu un tel problème. Elle s'excuse de son ignorance. Cette fois elle revient avec un contenant de naphta bien scellé et ajuste mon compte. Je l'accuse en riant, d'avoir tramé ce complot sournois afin de saccager ma vocation missionnaire. Elle n'oubliera jamais cette bévue.

Au début de la soirée, je souffle doucement les paroles créatrices: «Que la lumière soit» et une lumière merveilleuse apparaît. Cette aventure qui me coûta des ennuis et des pertes de temps, m'apprit cependant toutes les manœuvres de ma lampe. L'incident me dévoila en plus le véritable sens de l'expression «esprit du Nord» qui cache une réalité splendide. L'esprit du Nord urge les gens à sortir des sentiers battus pour venir en aide à leurs prochains, pris dans des situations fâcheuses.

Les frontières de «mon petit monde» s'élargissent toujours!

Petites annonces

Vous aimez le fromage en grains frais qui sort directement d'une fromagerie? Ne manquez surtout pas l'occasion de vous en régaler et même d'en acheter lors des portes ouvertes à l'AFY le vendredi 23 novembre de midi à 17h00. Info: 668-2663.

Je suis à la recherche de personnes dynamiques intéressées par la question du Rendez-vous et de la salle communautaire.

Carole au 668-2663.

Franco-Yukonnais est à la recherche d'une compagne dans la quarantaine pour partager sa vie. Possède jolie cabine en pleine nature au bord d'un lac. Doit aimer les activités extérieures et la vie éloignée des grands centres.

S.V.P. Adressez vos lettres avec photo à Roger Bourget, C. P. 136, Tagish Lake, Yukon Y0B 1T0

Un esprit sain dans un corps sain...

Pour tous ceux et celles qui veulent être en forme, nous avons de bonnes nouvelles! Il y a maintenant un gymnase ouvert pour tous les francophones les mardis, à 20 h30 à l'école Takhini.

Jeu-langue

Jean-Paul Tanguay O.M.I.

À l'approche de l'hiver, la nature enseigne à l'espèce humaine à se préparer pour la saison froide et paisible

- | | |
|--|---------------|
| 1-Absence de bruit, d'agitation | A-bourre |
| 2-Interruption de travail de croissance | B-calme |
| 3-Absence de bruit de mouvement | C-duvet |
| 4-État léthargique | D-étoupe |
| 5-Corps non-conducteur de chaleur | E-givre |
| 6-Protection thermique de fourrure de mammifères | F-hibernation |
| 7-Plume très légère | G-isolant |
| 8-Partie grossière de la filasse de lin | H-lièvre |
| 9-Qui chute sans bruit | I-loup |
| 10-Sans bruit à pas de... | J-neige |
| 11-Qui reste dans un gîte | K-repos |
| 12-Condensation d'un brouillard | L-peau |

Recherche: calfeutrer, quiétude, gelée blanche, poudrière.

Résultat: 9 à 12 de correct = excellent

6 à 9 de correct = bon Sol. p.12

- Tiens, un bonhomme de neige en plein bois!

- C'est ton champion de mari qui a piqué du nez.



Laissez les pros filer devant. Prenez l'hiver à votre rythme. Suivez la piste, vous garderez la ligne!



À vous de jouer.

Les rapides du cheval blanc

◆◆◆
 Connaissez-vous France Campagna, Marc Goudreau, Marc Chouinard, Clémence Roy, Renald Jauvin, Nicole et André Pinette, Sylvie Binette, Omer Caissie, Marc Gignac et Danièle Masse?

Nous vous les présenterons le samedi 24 novembre lors du souper et, souper il y aura car ce sont eux qui ont gentiment accepté de le préparer!

◆◆◆
 Novembre à la froide réputation est de retour. Préparez vos tuques et branchez vos voitures. Louise Tait a déjà goûté au refus désagréable de l'auto gelée dans les heures maussades du matin. Mauvaise façon de débiter la journée, d'autant plus que la dite journée était celle de sa fête.

◆◆◆
 Bon voyage à Marlynn Bourque et Rémi Rodden qui s'envolent pour un voyage de deux mois. Ils débarqueront à Hong-Kong et fouleront les sols de la Thaïlande. Les montagnes du Tibet ne seront plus les mêmes après leur visite!

◆◆◆
 Marie Claude Gagnon ira pour sa part visiter ses parents au Québec. La raison, moins heureuse de ce voyage est que sa mère a de sérieux problèmes de santé.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à cette dernière.

◆◆◆
 Au revoir et bon voyage à Mariet Lalonde qui quitte le Yukon pour retourner aux études. Nul doute que l'attrait du grand Nord nous la ramènera un jour!

Citons maintenant un beau mot d'enfant d'Émilie Herdès, 3 ans.. Sa mère ne la comprenait pas lorsqu'elle parlait des jours "de congelés"...

La lumière a finalement jailli, et Jeanne a compris qu'il s'agissait des jours de congé!

◆◆◆
 De nombreuses personnes de la région du lac Marsh étaient aux petits oiseaux, suite à la décision de la ville de Whitehorse de réinstaller la pompe publique au terrain de camping d'Army Beach.

On sait que plusieurs résidents et résidentes, qui utilisent ce puits à l'année longue, ont vivement protesté lorsque la pompe a été retirée sans préavis.

Tout est maintenant rentré dans l'ordre, au grand plaisir de tous.



Tout sur la francophonie du Yukon!
 • Activités de l'AFY;
 • Gens d'ici;
 • Culture;
 • Les rapides du cheval blanc;
 • Et bien plus!

Je m'abonne à L'aurore boréale,
 le seul journal francophone du Yukon!

Abonnement pour un an (11 numéros): 15 \$ Abonnement pour 2 ans: 25 \$

Nom: _____

Adresse: _____

Retourner à :

Abonnement, L'aurore boréale
 C.P. 5205, Whitehorse
 (Yukon) Y1A 4Z1

◆◆◆
 Bienvenue et bon séjour à Marie-Odile, venue de France, venue visiter notre beau coin de pays.

◆◆◆
 Une famille de notre communauté nous quittera bientôt pour un séjour d'un an à Mon-

tréal. Daniel Poirier, Marion Amyotte et Béatrice abandonnent momentanément le territoire.

Avant de partir, ils aimeraient bien trouver un foyer d'adoption temporaire pour leurs deux chats dont la réputation est sans taches!

Solution

1=B; 2=K; 3=L; 4=F; 5=G; 6=A; 7=C; 8=D; 9=J; 10=I; 11=H; 12=E;

La Fête du Canada

1^{er} juillet  July 1st

Canada Day

La Fête du Canada: Défi de l'affiche

Tu aimes dessiner? Participe au défi de l'affiche de la Fête du Canada. Tu n'as qu'à nous envoyer un dessin illustrant comment, ensemble, on peut faire du Canada un endroit où il fait bon vivre.

Tu seras peut-être l'un des 12 jeunes artistes (un par province et territoire) invités par le secrétaire d'État à célébrer la Fête du Canada sur la Colline du Parlement, en juillet prochain. Les lignes aériennes Canadien International défrayeront ton transport et celui de tes parents, et vous serez hébergés à l'hôtel Château Laurier.

De plus, ton dessin deviendra peut-être l'affiche officielle qui sera distribuée dans tout le pays.

Règlements

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou moins; une seule affiche par candidat sera acceptée;
- les affiches doivent mesurer 38,1 cm sur 50,8 cm (15 po. sur 20 po.);
- elles peuvent être réalisées au moyen de crayons de couleur, de peinture, de pastel, de crayons feutre et de crayons au plomb; les photographies et les affiches tridimensionnelles fabriquées à l'aide, par exemple, de guirlandes, d'ouate ou de bâtonnets de bois, seront refusées;
- les renseignements suivants doivent figurer au dos de l'affiche: le nom du candidat, son âge, son adresse, l'école qu'il fréquente, son numéro de téléphone, la langue officielle dans laquelle il souhaite recevoir de la correspondance et comment il a entendu parler du défi;
- le candidat doit joindre à son dessin une brève note expliquant les valeurs ou les concepts qu'il a voulu illustrer;
- toutes les affiches doivent être expédiées avant minuit, le 15 décembre 1990, le cachet de la poste en faisant foi, au bureau du Secrétariat d'État de la province ou du territoire de résidence du candidat, sous la mention La Fête du Canada: Défi de l'affiche

La Fête du Canada: Défi de l'affiche
 4114, 4e Avenue Pièce 304
 Whitehorse (Yukon)
 Y1A 4N7

- tous les dessins deviendront la propriété du Secrétariat d'État, qui se réserve le droit de leur apporter des retouches et d'y ajouter des symboles graphiques;
- les candidats qui désirent que leur affiche leur soit retournée doivent y joindre une enveloppe affranchie et pré-adressée, de la grandeur appropriée.

Canadien

Lignes aériennes Canadien International

Hôtels et Villégiatures  Canadien Pacifique

Château Laurier